



SEBES - Syndicat des eaux du barrage
d'Esch-sur-Sûre
20, um Quatre-Vents
L-9150 Eschdorf

N/Réf. : 2026-000747

V/Réf. : 5.205

Madame, Monsieur,

Je me réfère à votre demande du 13 mars 2026 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour la réalisation d'une tranchée dans le cadre de la mise en place du réseau de fibre optique, sur le territoire des communes de Flaxweiler, Niederanven, Junglinster et Betzdorf, sections C d'Olingen, D de Roodt-sur-Syre, A de Flaxweiler, JB de Junglinster, JD de Bourglinster, RB de Gonderange, C d'Oberanven et D d'Ernster.

Afin de pouvoir apprécier la conformité du projet soumis aux dispositions et aux objectifs de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous invite à me faire parvenir les informations suivantes :

- Une pièce justifiant le tracé détaillé du projet ;
- Une description détaillée des travaux envisagés, y compris les éventuels travaux de débroussaillage ;
- Des informations relatives à la présence ou à l'absence d'un habitat d'une espèce protégée, en particulier du blaireau, sur la parcelle n° 1079/3694, section JB de Gonderange. Le cas échéant, le tracé devra être adapté et les mesures CEF décrites ;
- Des informations relatives à l'entretien des layons. Le cas échéant, un plan de gestion et d'entretien devra être élaboré ;
- Des données précises relatives à la destruction, à la réduction ou à la détérioration de biotopes ou d'habitats protégés. Le cas échéant, une évaluation des écopoints, élaborée par une personne agréée, devra être fournie ;
- Un bilan écologique adapté au projet ainsi qu'une description des mesures prévues pour la protection des arbres et de leur système racinaire lors de l'exécution des travaux.

Les documents sollicités sont à envoyer au Service autorisations de l'Administration de la nature et des forêts (autorisations@anf.etat.lu).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement